



Guide de conduite du parent de l'athlète du Club Aquatique de St. Eustache.

En tant que parent d'athlète du club aquatique Saint Eustache et tout en comprenant que les nageurs pratiquent du sport pour leur propre plaisir :

1. Je m'engage à encourager mon nageur avec des commentaires constructifs et des discussions positives tant à son égard qu'à l'égard des autres nageurs ou du club.
2. Je respecte mon nageur et ses performances, les autres nageurs, leurs entraîneurs, bénévoles et partisans, l'équipe du club aquatique Saint Eustache, de même que ses employés, officiels et bénévoles, et ce, autant au bord de la piscine qu'à l'extérieur et sur les médias sociaux et je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard de ceux-ci.
3. Je respecte le travail et les décisions des entraîneurs et des officiels qui s'investissent auprès des nageurs. Ainsi :
 - a) Je comprends que les entraîneurs et les officiels ont été formés pour aider mon nageur dans l'atteinte de son potentiel.
 - b) Je respecte les entraînements proposés et les décisions prises et j'encourage mon nageur à respecter les décisions des entraîneurs et des officiels.
4. Je respecte l'espace de travail des entraîneurs et j'accepte que les parents ne soient pas admis sur le bord de la piscine pendant les entraînements et les compétitions.
5. Si j'ai des questions ou des préoccupations au sujet des entraînements ou des décisions d'un entraîneur, je communique en privé avec l'entraîneur en premier lieu et, au besoin, avec l'entraîneur-chef en deuxième recours.
6. Tout en comprenant et respectant la Politique de prévention de la violence, **de l'intimidation & du harcèlement et traitement des plaintes**, je contribue à maintenir un environnement qui ne tolère ni la violence physique, ni l'intimidation ou le harcèlement. Ce même environnement est strictement fermé au langage injurieux ou geste offensant à l'endroit des entraîneurs, des nageurs, des parents, des officiels et des bénévoles.
7. Je respecte les modalités de fonctionnement établies pour le groupe de mon nageur (nombre d'entraînements, participation aux camps d'entraînement et aux compétitions, etc.), de même que les horaires d'entraînement et de compétition et j'encourage mon nageur à en faire autant. Je garde en tête toutefois, qu'une communication saine avec l'entraîneur de mon athlète est toujours possible afin de trouver un plan d'action pour l'athlète et l'équipe lorsque sa présence ; pour un motif valable; à un évènement n'est pas possible.
8. J'acquitte les frais applicables aux dates fixées et je suis présent lors des réunions destinées aux parents des nageurs.
9. Je reconnais que l'équipe du club aquatique Saint Eustache est un organisme à but non lucratif et qu'une part importante de ses revenus provient de l'organisation de compétitions, de collectes de fonds et d'autres activités de financement. À cet effet, j'exerce le plus souvent possible mon droit de participer à des activités de bénévolat ou je délègue la participation à ces activités à un de mes proches. À cet effet, je prends connaissance du contrat d'engagement en matière de bénévolat et m'assure que mon nageur y adhère.
10. Je respecte les règles (codes, politiques, règlements et autres), les orientations et les décisions de l'équipe du club aquatique Saint Eustache.

